



Légumes de plein champ et d'industrie



N°04
25/05/2023



Animateur filière

Aurore TAILLEUR
FREDON N-A
aurore.tailleur@fredon-na.fr

Directeur de publication

Luc SERVANT
Président de la Chambre
Régionale Nouvelle-Aquitaine
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@na.chambagri.fr

Supervision

DRAAF
Service Régional
de l'Alimentation
Nouvelle-Aquitaine
22 Rue des Pénitents Blancs
87000 LIMOGES

Reproduction intégrale de ce bulletin autorisée. Reproduction partielle autorisée avec la mention « extrait du bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Légumes de plein champ et d'industrie N°4 du 25/05/23 »



Edition Sud Nouvelle-Aquitaine

Bulletin disponible sur bsv.na.chambagri.fr et sur le site de la DRAAF draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal

Recevez le Bulletin de votre choix **GRATUITEMENT** en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)

Consultez les **événements agro-écologiques** près de chez vous !

Ce qu'il faut retenir

Asperge

- **Criocères** : de nombreux individus visibles dans les parcelles.
- **Mouches de l'asperge / mouches des semis / mouches mineuses** : période de sensibilité, dans le Blayais notamment.
- **Stemphylium** : symptômes visibles au bas des tiges et sur les tiges principales dans les parcelles en végétation des Landes.

Carotte

- **Adventices** : problématique majeure.

Maïs doux

- **Vers gris** : vol en cours, surveillez les jeunes semis.
- **Sésamies** : d'après le modèle Nona, les 50 % de vol sont en cours.
- **Pyrale** : peu de captures pour le moment.

Haricot

- **Mouches des semis** : attaques significatives dans la zone des Sables.
- **Noctuelles défoliatrices** : quelques dégâts constatés sur les parcelles de référence.

Tomate

- **Mildiou** : d'après le modèle, risque avéré pour l'ensemble des secteurs.

Notes nationales 'Biodiversité'

- ["Abeilles - Pollinisateurs : Des auxiliaires à préserver"](#)
- [« Flore des bords de champs & santé des agroécosystèmes »](#)

Météo

Ces derniers jours, le temps a été instable avec une alternance de journées ensoleillées et d'averses orageuses.

Dès cette fin de semaine, le beau temps va faire son retour avec un temps ensoleillé et des températures élevées (jusqu'à 30°C attendus ce week-end). Ce temps sec et ensoleillé devrait se poursuivre en début de semaine prochaine, à l'exception des Pyrénées-Atlantiques, où quelques averses sont prévues dès lundi.

Prévision J + 7 (source : Météo France)

Stations	Prévision pour les 7 jours à venir :					
Blaye (33)	VENDREDI 26	SAMEDI 27	DIMANCHE 28	LUNDI 29	MARDI 30	MERCREDI 31
	 13° / 28° ◀ 15 km/h	 15° / 28° ▼ 15 km/h	 15° / 28° ▶ 10 km/h	 16° / 27° ▶ 15 km/h	 16° / 27° ◀ 15 km/h	 16° / 27° ◀ 15 km/h
Saint-Jean-d'Illac (33)	VENDREDI 26	SAMEDI 27	DIMANCHE 28	LUNDI 29	MARDI 30	MERCREDI 31
	 11° / 28° ◀ 15 km/h	 16° / 29° ▶ 15 km/h	 17° / 28° ▶ 15 km/h	 14° / 26° ◀ 15 km/h	 14° / 26° ◀ 15 km/h	 14° / 25° ◀ 15 km/h
Herm (40)	VENDREDI 26	SAMEDI 27	DIMANCHE 28	LUNDI 29	MARDI 30	MERCREDI 31
	 9° / 26° ◀ 10 km/h	 14° / 28° ▼ 10 km/h	 14° / 26° ▶ 10 km/h	 14° / 26° ◀ 10 km/h	 14° / 26° ▶ 10 km/h	 14° / 25° ◀ 10 km/h
Denguin (64)	VENDREDI 26	SAMEDI 27	DIMANCHE 28	LUNDI 29	MARDI 30	MERCREDI 31
	 9° / 25° ▶ 10 km/h	 14° / 28° ▶ 10 km/h	 15° / 27° ◀ 10 km/h	 15° / 24° ▼ 10 km/h	 15° / 24° ▶ 10 km/h	 15° / 23° ▶ 10 km/h
Marmande (47)	VENDREDI 26	SAMEDI 27	DIMANCHE 28	LUNDI 29	MARDI 30	MERCREDI 31
	 10° / 28° ▶ 15 km/h	 13° / 30° ▼ 10 km/h	 14° / 30° ▼ 25 km/h	 15° / 27° ▶ 15 km/h	 15° / 27° ◀ 15 km/h	 15° / 26° ◀ 10 km/h

Solutions de biocontrôle

Consultez la *note de service DGAL/SDSPV/2023-240 du 8 avril 2023* [ici](#). Cette note établit la liste des **produits de biocontrôle** comprenant les micro-organismes, les substances naturelles, les médiateurs chimiques et les pièges à insectes. Pour les macro-organismes, respecter les conditions optimales de développement de chaque auxiliaire.



De manière générale et pour toutes les cultures, observez et soyez vigilants quant à la conservation de vos auxiliaires naturels dans vos stratégies de protection des cultures.

Asperge

• Surface renseignée

Cette semaine, 224 ha d'asperges ont été renseignés :

- Dans les Landes : 74 ha en végétation (plantations 2021, 2022 et 2023) ;
- Dans le Blayais : 150 ha regroupant des asperges vertes en récolte ainsi que les plantations 2021, 2022 et 2023 (stades « turions » à « floraison »).

• Etat sanitaire des cultures

○ Criocère

Situation sur le terrain

Landes : les criocères sont nombreux notamment dans les parcelles en végétation avec des adultes visibles sur 68 ha (soit 92 % des surfaces observées) dont 49 ha avec plus d'un individu visible par mètre linéaire. Des adultes, des larves et des œufs sont présents.

Blayais : de nombreux individus sont visibles sur 60 ha (soit 40 % des parcelles renseignées) dont 20 ha avec plus d'un individu visible par mètre linéaire. Les seuils indicatifs de risque sont nettement dépassés. Des adultes et des œufs sont présents ainsi que de nombreuses larves.

Seuil indicatif de risque :

Il existe un seuil à partir duquel il est risqué de laisser les populations se développer sur les stades juvéniles de l'asperge. Ce seuil est estimé à 3 criocères pour 10 mètres linéaires de rang.



Infestation et dégâts de criocères adultes

(Crédit Photo : C. LABROUCHE – COPADAX)

Evaluation du risque :

Le seuil est atteint dans une majorité des parcelles des Landes et du Blayais.

○ Mouche de l'asperge (*Platyparea poeciloptera*)

Situation sur le terrain

Landes : pas d'attaque signalée cette semaine.

Blayais : les mouches de l'asperge sont nombreuses dans les aspergeraies, elles sont visibles sur 50 ha dont 15 ha avec plus de 5% des turions touchés. Les seuils indicatifs de risque sont dépassés.

Evaluation du risque :

Nous sommes actuellement en période à risque : le vol est en cours dans les Landes et le Blayais, les femelles vont pondre au bas des tiges.

○ Mouche mineuse de l'asperge

Situation sur le terrain

Landes : absence du vol de la mouche mineuse de l'asperge.

Blayais : les mouches mineuses de l'asperge sont en fort développement. Des individus sont visibles sur 60 ha dont 25 ha avec présence sur plus de 5 % des turions. Les seuils indicatifs de risque sont dépassés.

Evaluation du risque :

La période à risque est en cours sur les secteurs sensibles.

- **Mouche des semis (*Delia platura*)**

Situation sur le terrain

Landes : pas de mouche des semis signalée cette semaine.

Blayais : des mouches des semis sont observées sur 50 ha avec présence sur moins de 5 % des turions.

Période de risque : jeune turion en croissance.

Evaluation du risque :

Nous sommes actuellement en période de sensibilité puisque l'organe touché est le jeune turion. La butte peut être protégée des pontes par le bâchage et en laissant la butte découverte le moins longtemps possible. En effet, le risque de ponte dans la butte est minimisé à partir de la mise en place du bâchage.

- **Taupin**

Situation sur le terrain

Landes : une attaque est signalée sur 6 ha en végétation, avec moins de 5 % des turions touchés.

Blayais : on note toujours 2 ha attaqués par le taupin avec moins de 5 % des turions touchés.

Période de risque : jeune turion en croissance.

Evaluation du risque :

Les terres noires de Chalosse et du Tursan sont très favorables au taupin qui attaque les jeunes turions en croissance. Ceci est un facteur limitant pour la culture d'asperge dans ces secteurs. De plus, ce ravageur s'étend de plus en plus vers de nouveaux secteurs notamment dans les zones sableuses mais également dans le Blayais.

- **Rouille physiologique du turion**

Situation sur le terrain

Blayais : on note la présence de rouille physiologique du turion sur 10 ha avec moins de 5 % des turions touchés.

Evaluation du risque :

Les conditions climatiques orageuses de ce début de semaine sont favorables au développement de la maladie.
Surveillez vos parcelles.

- ***Stemphylium***

Situation sur le terrain

Landes : des symptômes de *Stemphylium* sont visibles sur 33 ha (soit 45 % des surfaces observées) : 21 ha avec symptômes visibles au bas des tiges et 12 ha avec présence sur la tige principale.

Blayais : pas de symptôme signalé.

Période de risque : parcelles en végétation.

Evaluation du risque :

Les conditions climatiques orageuses de ce début de semaine sont favorables au développement de la maladie.

Carotte

• Surface renseignée

Pour la rédaction de ce bulletin, 1 390 ha de carottes ont été renseignés : 990 ha de carottes primeurs et 400 ha de carottes de saison.

Les premières récoltes de carottes primeurs ont débuté à la période prévue. Actuellement, près de 60 ha ont été récoltés et les racines sont globalement saines et de qualité.

Les semis de carottes de saison ont été ralentis par les pluies orageuses des semaines précédentes.

• Etat sanitaire des cultures

Les carottes primeurs sont globalement saines et de qualité. Et les levées de carottes de saison sont bonnes, avec absence de fontes de semis et de ravageurs.

○ Mouches de la carotte

Suite aux premières récoltes de carottes primeurs, quelques dégâts de mouches de la carotte ont été constatés en station (moins de 5 % des carottes touchées).

○ Nématodes

Quelques dégâts de nématodes sont constatés dans les parcelles de carottes primeurs avec 4 à 5 % d'attaque.

○ Maladies du feuillage

Dans les parcelles de carottes primeurs, quelques taches d'*Alternaria dauci* ont été observées sur 2 parcelles (soit 40 ha) avec 10 % des carottes touchées. Sur une autre parcelle de carotte primeur, des symptômes de **cercosporiose** ont été observés sur une partie de la parcelle (soit 10 ha) avec 10 % de carottes touchées.

○ Maladie du sol

Dans les parcelles de carottes primeurs, quelques taches de cavity spot sont visibles sur 4 à 5 % des carottes.

○ Adventices

Dans les parcelles de carottes primeurs, certains pâturins reprennent leur développement, mais globalement peu de problèmes sont à prévoir pour la récolte ainsi que sur les autres parcelles. Les binages permettent de bien nettoyer les parcelles. On note cependant une parcelle de primeur avec forte présence de renouée liseron (20 ha), très compliquée à désherber. Quelques désherbages manuels ont été nécessaires pour nettoyer des ronds de morelles.

Dans les derniers semis de carottes de saison, des levées importantes d'adventices sont observées. On note principalement des daturas, morelles, galinsogas, cyperus (souchet), amarantes et digitaires. De nombreux binages sont nécessaires, notamment pour les inter-rangs et les flancs.



Souchets dans parcelles de carottes de saison (BBCH 12-13)

(Crédit Photo : C. CHATEAU – Invénio)

Méthodes alternatives :

- Bâchage flancs et inter-rangs
- Binage des passe-pieds au débâchage
- Binage des inter-rangs

Maïs doux

• Surface renseignée

En Nouvelle-Aquitaine, les semis se poursuivent. Environ 25 300 ha de maïs doux devraient être semés en 2023, contre 23 800 ha en 2022.

Pour la rédaction de ce bulletin, 4 261 ha ont été renseignés dans les Landes et dans le secteur des Gaves ainsi que deux parcelles de référence situées en Haute-Lande (stade « 6 feuilles » BBCH 16).

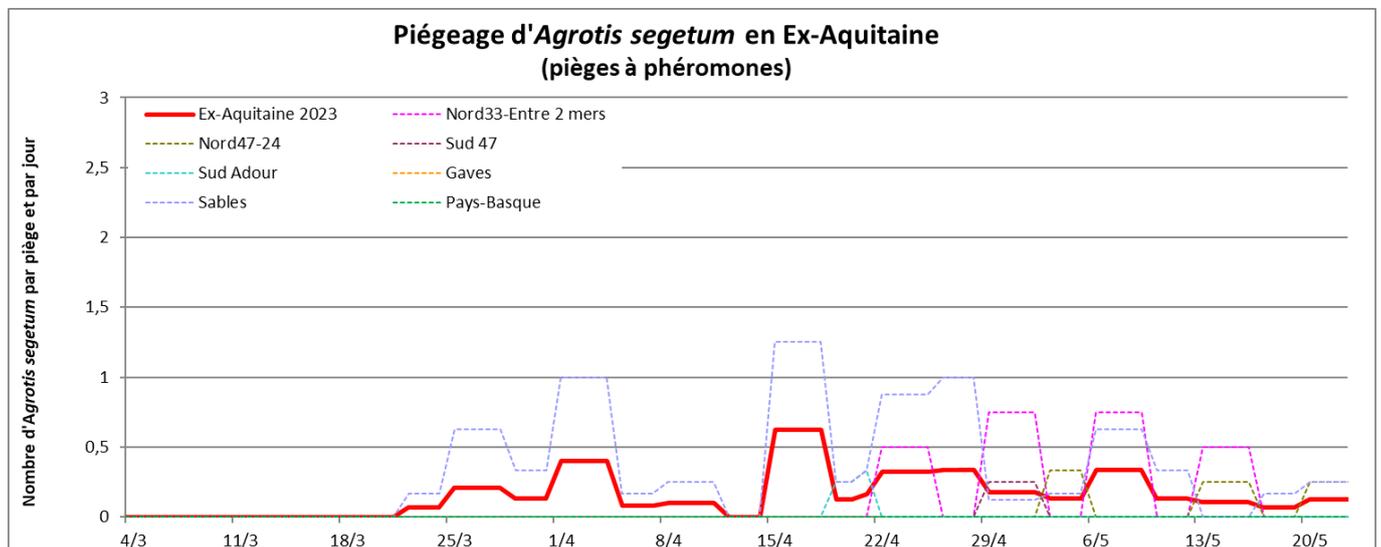
A ce jour, les cultures les plus avancées sont au stade « 8 feuilles » (BBCH 18).

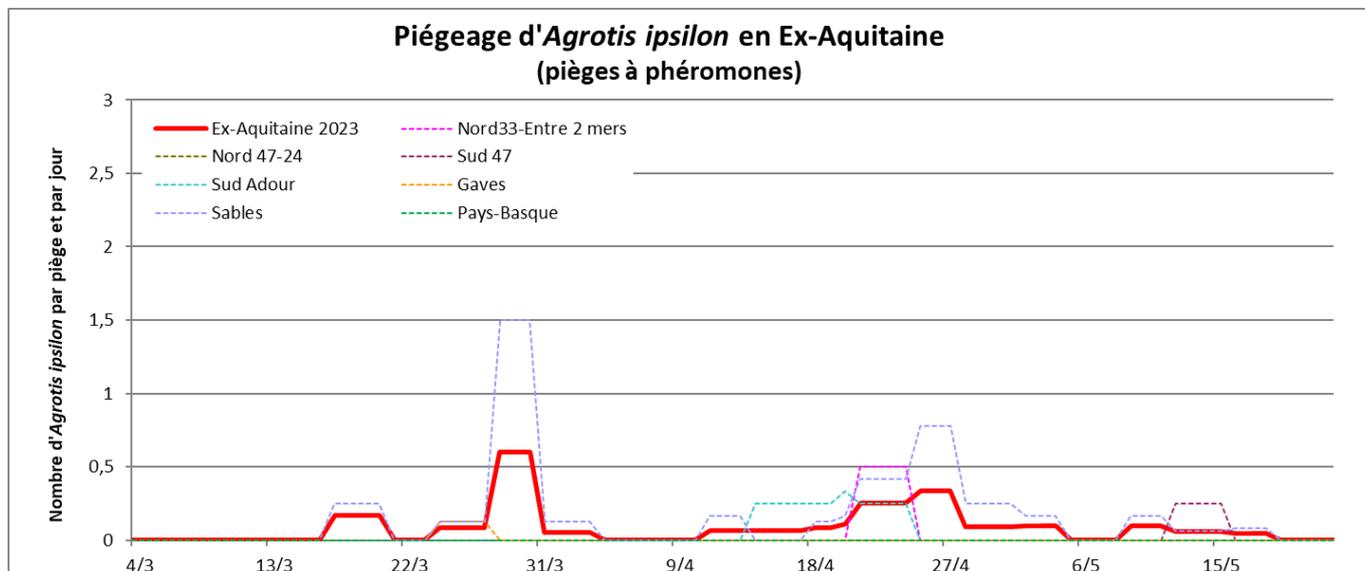
• Etat sanitaire des cultures

○ Vers gris

Situation sur le terrain

Sur le réseau de pièges à phéromones du BSV, nous sommes à 0,125 *A. segetum* par piège et par jour et à 0 *A. ipsilon*. Cette semaine, 3 *A. segetum* ont été capturés dont 2 en maïs dans les Sables, aucune capture d'*A. ipsilon*.





Aucun dégât de vers gris signalé pour ce bulletin.

Période de risque : jeune maïs, 2 feuilles à 8 – 10 feuilles

Seuil indicatif de risque : 5 % de pieds attaqués

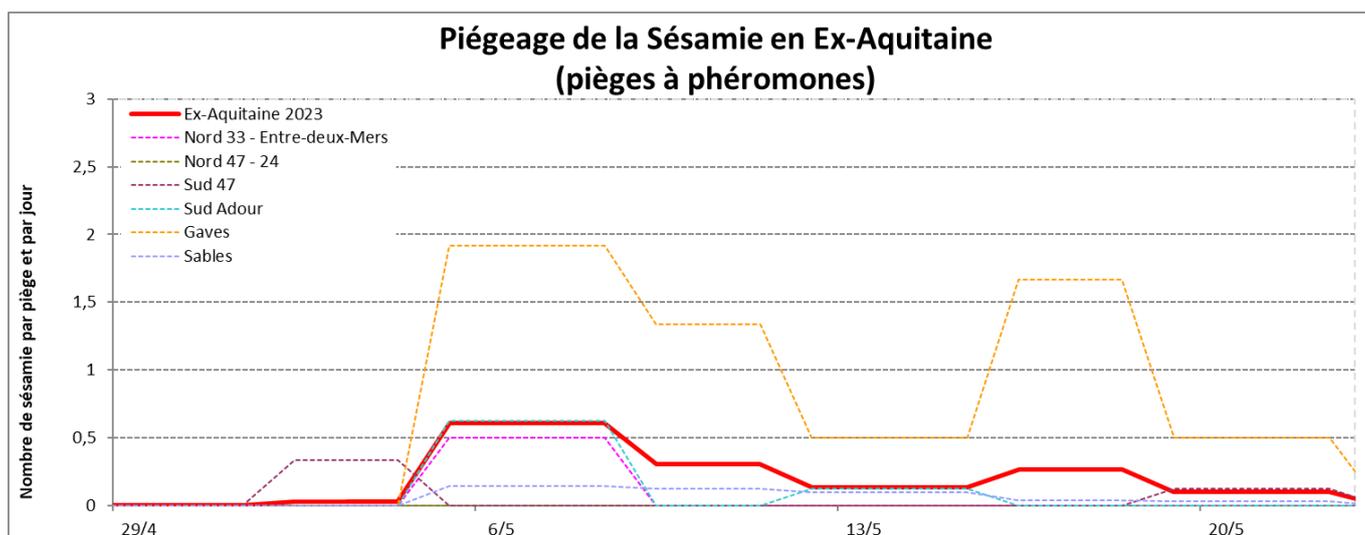
Evaluation du risque :

Le maïs doux est sensible dès la levée et lorsque les chenilles sont présentes. Surveillez les premières parcelles semées et notamment pour les secteurs où le vol est en cours.

o Sésamie

Situation sur le terrain

Sur le réseau de pièges à phéromones du BSV, la première capture a été enregistrée le 4 mai, dans les Sables. Cette semaine nous sommes à 0,1 papillon par piège et par jour, avec 6 papillons capturés dans le Sud 47, dans les Gaves et dans les Sables.



Des dégâts de sésamie sont signalés sur 420 ha (secteurs Langon / Lanton / Le Temple / Meilhan) avec moins de 5 % de pieds attaqués.

Modélisation :

Le tableau ci-après propose les dates de vol selon les secteurs de la zone ex-Aquitaine, d'après le modèle de prévision Nona.

Prévisions du modèle Nona à la date du 22 mai 2023 Secteur Aquitaine

Vol de première génération

Département	Secteur	Début vol (0,1%)	30% du vol	50% du vol	100% du vol
Gironde	Médoc	30/04	23-24/05	27-28/05	4/07
	Libournais	27/04	16-17/05	22-23/05	28/06
	Blayais	29/04	20-21/05	24-25/05	30/06
	Landes de Bordeaux	28/04	19-20/05	25-26/05	4/07
Pyrénées-Atlantiques	Coteaux nord Béarn	25/04	16-17/05	22-23/05	25/06
	Vallée des gaves	23/04	13-14/05	19-20/05	30/06
	Basse-Navarre	23/04	12-13/05	19-20/05	30/06
	Plaine de Nay	19/04	7-8/05	14-15/05	1/07
Landes	Sud Adour	22/04	11-12/05	17-18/05	1/07
	Haute-Landes	23/04	12-13/05	18-19/05	2/07
Lot-Et-Garonne	Secteur de Duras	29/04	20-21/05	24-25/05	30/06
	Vallée de la Garonne	27/04	16-17/05	22-23/05	27/06

Selon les données de modélisation au 22 mai, les 50 % de vol sont en cours, entre le 14 mai et le 28 mai, selon les secteurs.

Période de risque : maïs doux ayant atteint le stade « 3 – 4 feuilles » (BBCH 13 – 14).

Seuil indicatif de risque : le seuil indicatif de risque à la parcelle est atteint lorsqu'on observe 3 % de pieds flétris (pieds de pontes).

Evaluation du risque :

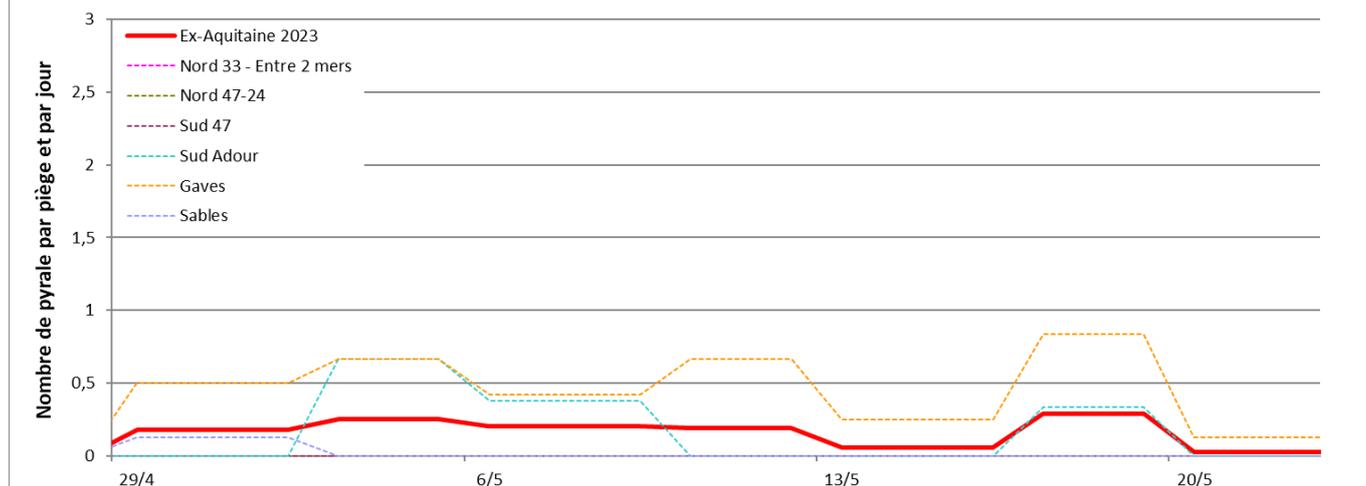
Le maximum de larves baladeuses (L1 et L2) est présent lorsque 50 % des adultes ont émergé. Selon Nona, le stade « larves baladeuses » est en cours (entre le 14 mai et le 28 mai selon les secteurs). Le stade optimum pour la gestion des « larves baladeuses » se situe à 10 – 15 jours du pic de vol (50 % du vol).

o Pyrale

Situation sur le terrain

Sur le réseau de pièges à phéromones du BSV, la première capture a été enregistrée le 1^{er} mai, dans les Sables. Cette semaine, nous sommes à 0,03 papillon par piège et par jour avec une pyrale capturée dans les Gaves.

Piégeage de la Pyrale en Ex-Aquitaine (toutes cultures confondues)



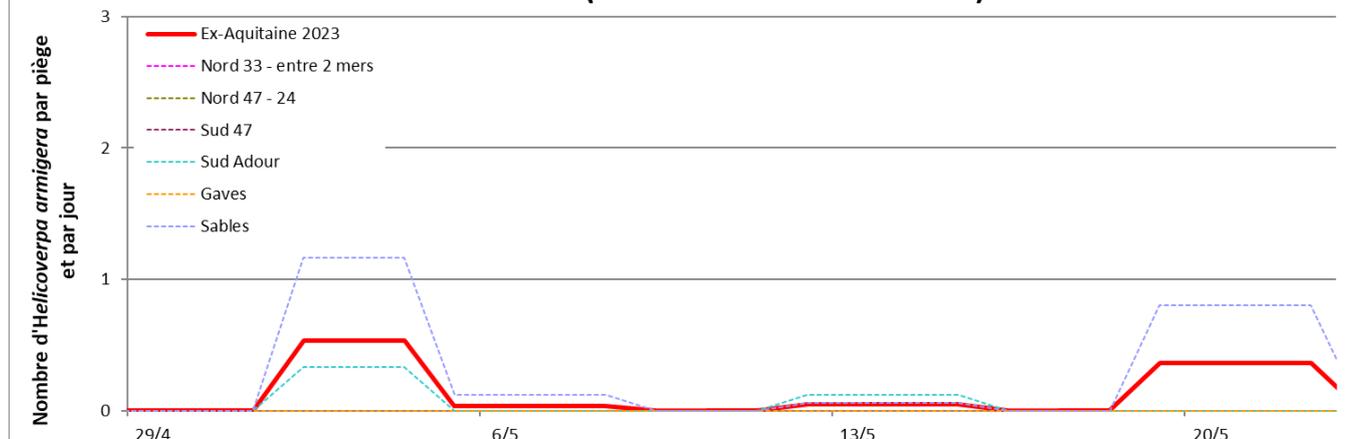
Pas d'attaque signalée pour ce bulletin.

- ***Helicoverpa armigera***

Situation sur le terrain

Sur le réseau de pièges à phéromones du BSV, les premières captures ont été enregistrées le 4 mai, dans les Sables. Cette semaine, nous sommes à 0,36 papillons par piège et par jour avec 16 papillons capturés dont 15 en maïs dans les Sables.

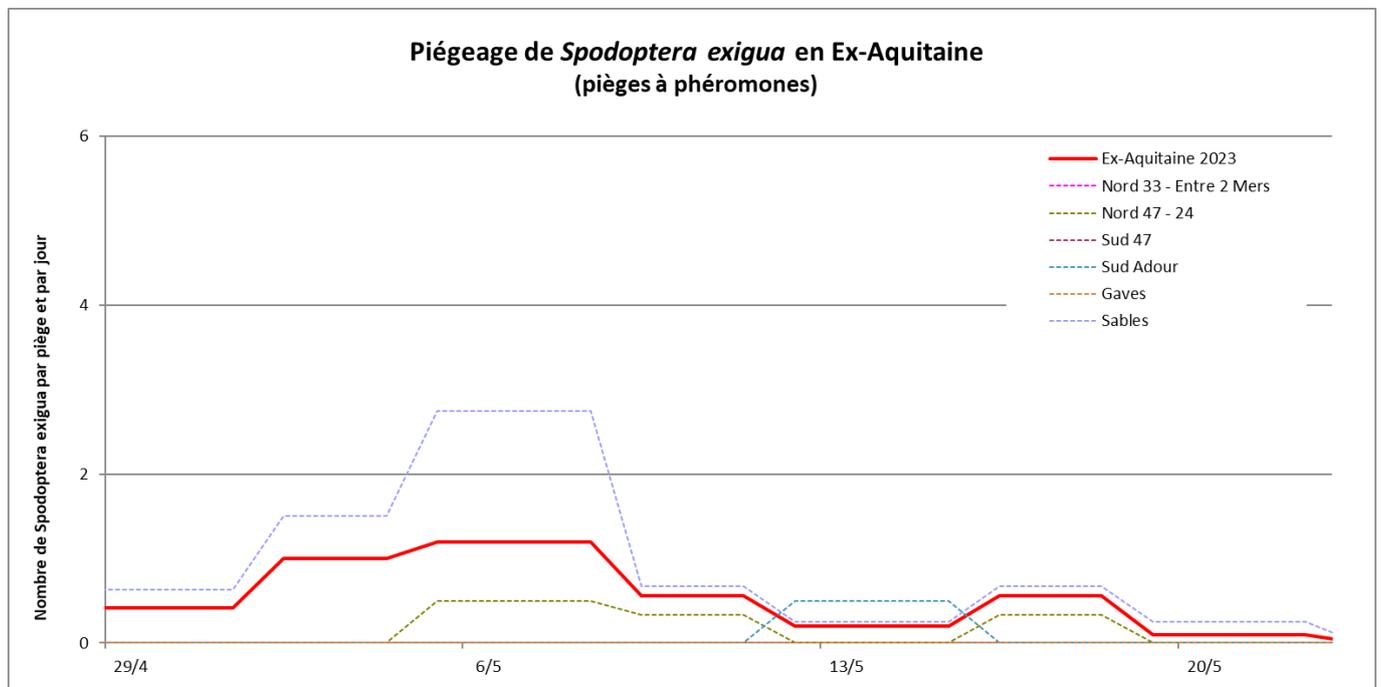
Piégeage d'*Helicoverpa armigera* en Ex-Aquitaine (toutes cultures confondues)



- ***Spodoptera exigua***

Situation sur le terrain

Sur le réseau de pièges à phéromones du BSV, les premières captures ont été enregistrées le 1^{er} mai, dans les Sables. Cette semaine, nous sommes à 0,1 papillon par piège et par jour avec 2 papillons capturés dans les Sables.



○ **Autres bio-agresseurs**

Nématodes : des dégâts de nématodes sont signalés sur 276 ha :

- 26 ha dans le secteur de Bourriot-Bergonce (40) avec moins de 5 % de pieds attaqués ;
- 250 ha (secteurs Meilhan / Saint-Martin-d'Oney / Ygos / Ousse Suzan /Sanguinet) avec 5 à 20 % de pieds attaqués.

Les conditions climatiques orageuses de ce début de semaine sont favorables aux attaques. Soyez vigilants.

Mouche des semis : de gros dégâts de mouches des semis sont visibles sur une des parcelles de référence située en Haute-Lande, avec 30 % de perte de pieds (pieds qui ne sont pas sortis).

Taupins : une attaque a été observée sur 20 ha dans le secteur de Cauneille (40) avec moins de 5 % de pieds touchés.

Sangliers : des dégâts de sangliers sont observés sur 282 ha, en Haute-Lande / Sud Gironde avec moins de 5 % de plantes détruites.

Oiseaux : des dégâts d'oiseaux sont visibles sur 100 ha (secteurs Meilhan / Saint-Yaguen / Ychoux / Vallée d'Oloron-Sainte-Marie) avec moins de 5 % de pieds détruits.

○ **Adventices**

Des nombreuses adventices sont visibles dans les parcelles semées, notamment des daturas, renouées persicaires, liserons, renouées liserons, lampourdes, souchets et agrostis.

Haricot

• **Surface renseignée**

Pour la rédaction de ce bulletin, 1 870 ha ont été renseignés ainsi que 2 parcelles de référence situées à Sabres et Bourideys (40). Les parcelles de référence sont au stade « 2 feuilles simples » (BBCH 12).

- **Etat sanitaire des cultures**

- **Mouches des semis**

Situation sur le terrain :

Les conditions climatiques de ces derniers jours ont été favorables aux attaques de mouches des semis, notamment dans les Sables. Des dégâts significatifs sont observés sur une majorité des parcelles avec moins de 10 % des pieds touchés et 70 ha avec plus de 30 % de perte de pieds.

Période de risque : les haricots sont sensibles du semis jusqu'au stade « 2 feuilles trifoliées », c'est-à-dire durant les 3 à 4 semaines qui suivent le semis.

- **Noctuelles défoliatrices**

Situation sur le terrain :

Sur le réseau de pièges à phéromones du BSV, les premières captures ont été enregistrées le 4 mai, dans les Sables. Cette semaine, nous sommes à 0,36 papillon par piège et par jour avec 16 papillons capturés dont un en haricot dans les Sables (cf. courbe paragraphe maïs doux).

Des attaques de noctuelles défoliatrices ont été observées dans les parcelles de référence. Sur la parcelle de Sabres, on note 1/3 des pieds avec plus de 20% du feuillage attaqué. Sur la parcelle de Bourideys, 15 à 20% des pieds présentent des morsures sur feuilles (les 2 feuilles simples sont grignotées en intégralité).

Evaluation du risque :

Le vol *Helicoverpa armigera* est faible pour le moment, le risque « *Helicoverpa armigera* » est faible en culture de haricot pour le moment.

- **Adventices**

Quelques adventices sont présentes dans les parcelles. On note principalement morelle, pâturin, chiendent, digitale et spergule.

Tomate

- **Surface renseignée**

Pas de données tour de plaine cette semaine.

- **Etat sanitaire des cultures**

- **Mildiou**

Données de modélisation et analyse de risque au 23 mai 2023 :

La modélisation est réalisée à partir d'un modèle mildiou développé par la DRAAF/SRAL PACA et appartenant à CIRAME-SONITO et de données issues de 5 stations météo :

- Hourtin (Médoc)
- Duras (Zone de Duras)
- Beaupuy (Vallée de Garonne)
- Ferrussac (Agenais)
- Saint-Etienne-de-Fougères (Vallée du Lot)

Les données issues du modèle permettent de présenter un indice de risque pour la microrégion concernée. En revanche, le modèle ne prend pas en compte les différentes opérations (irrigations, traitement, etc.) que vous avez réalisées dans vos parcelles. En conséquence, tenez-en compte dans le raisonnement de la gestion du risque mildiou dans vos parcelles.

Analyse du risque Mildiou au 23 mai 2023

Secteurs	Génération en cours	Risque
Médoc	6	Oui
Zone de Duras	5	Oui
Vallée de Garonne	4	Oui
Agenais	5	Oui
Vallée du Lot	5	Oui

La période à risque vis-à-vis du mildiou de la tomate s'effectue en tenant compte du nombre de générations effectuées. Ainsi, la période à risque débute lorsque la troisième génération est terminée.

D'après le modèle,

- La Vallée de Garonne est en 4^{ème} génération ;
- La zone de Duras, l'Agenais et la Vallée du Lot sont en 5^{ème} génération ;
- Le Médoc est en 6^{ème} génération.

Evaluation du risque :

Le risque mildiou est donc avéré pour l'ensemble des secteurs.

Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Légumes de plein champ et d'industrie sont les suivantes :

Adar Blayais, Altus, Aquitaine Légumes Surgelés, Arvalis Institut du Végétal, Conserves France, Copadax, FREDON 64, Fredon Nouvelle-Aquitaine, GRCeta, Groupe Larrère, Invenio, Légum'Land, Lur Berri, Maisadour, Ombrière, Planète Végétal, Saga Végétal, Seretram, Soléal, Sonito, Terres du Sud, Unilet, Vicampo

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

" Action du plan Ecophyto piloté par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec l'appui technique et financier de l'Office français de la Biodiversité ".